

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01187  
Numéro SIREN : 880 231 915  
Nom ou dénomination : 2 FRERES ETANCHEITE TOITURE

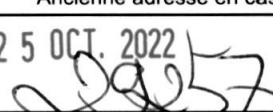
Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt 29257

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2 FRERES ETANCHEITE TOITURE 1 TOUR EUROPA 94320 THIAIS France		1 TOUR EUROPA 94320 THIAIS	
SIRET 88023191500013		<b>CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL</b> DÉPÔT AU GREFFÉ DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL Ancienne adresse en cas de changement : LE 25 OCT. 2022 	
Adresse du principal établissement :			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		SOUS LE N° .....	

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

## B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux d'étanchéification	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	----------------------------	--	--------------------------

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	24 381	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

## 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	

## 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : <input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 50C CIEL
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	<b>2 FRERES ETANCHEITE TOITURE</b> Avenue de l'Europe 94320 THIAIS Tél. 06 59 61 75 25 BOS 880 231 915
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 17102022 Lieu : THIAIS
	Qualité : PRESIDENT
	Nom du signataire : M SAHIN NECMI

Désignation de l'entreprise 2 FRERES ETANCHEITE TOITURE							Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise 1 TOUR EUROPA 94320 THIAIS											
SIREN							8 8 0 2 3 1 9 1 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois*							1 2				
Durée de l'exercice précédent*							1 2				
							Exercice N clos le				
							3 1 1 2 2 0 2 1				
<b>ACTIF</b>							Brut				
							1				
							Amortissements-Provisions				
							2				
							Net				
							3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012				
			Autres *		014		016				
	Immobilisations corporelles *				028	32 948	030	5 912			
	Immobilisations financières * (1)				040		042				
	<b>Total I (5)</b>				044	32 948	048	5 912			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	43 810	070		43 810			
		Autres* (3)		072	7 424	074		7 424			
	Valeurs mobilières de placement				080		082				
	Disponibilités				084	30 327	086	30 327			
	Charges constatées d'avance*				092		094				
<b>Total II</b>				096	81 561	098	81 561				
<b>Total général (I + II)</b>							110	114 509	112	5 912	108 597
<b>PASSIF</b>							Exercice N		NET		
							1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	3 000			
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126				
	Réserves réglementées*						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131		132				
	Report à nouveau						134	69 832			
	Résultat de l'exercice						136	19 086			
	Provisions réglementées						140				
<b>Total I</b>							142	91 918			
Provisions pour risques et charges							<b>Total II</b>		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	6 896			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....				169		172	9 783			
Produits constatés d'avance						174					
<b>Total III</b>							176	16 679			
<b>Total général (I + II + III)</b>							180	108 597			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	31 448			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	21		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2 FRERES ETANCHEITE TOITURE

Néant  \*

## A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé  
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le  
| 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1 |

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens		215		214	
		Services*			217		218
			dont export et livraisons intracommunautaires				311 090
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230		
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	311 090	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	407	
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	1 421	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier : .....			242	218 006
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	152
	Rémunérations du personnel*				250	47 649	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	13 656	
	Dotations aux amortissements*				254	5 419	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)			264	286 709	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	24 381	
Produits financiers (III)		280			294		
Charges financières (V)							
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	1 638	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	3 657	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	19 086	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	19 086	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 657	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			330	1 638
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexes A)	989	
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
	Créance report en arrière du déficit		346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
	Dont divers				Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	24 381	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	24 381	372		





Désignation de l'entreprise : 2 FRERES ETANCHEITE TOITURE

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 500	444	446	1 500		
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456			
	Matériel de transport	460	462	2 9 300	466	2 9 300		
	Autres immobilisations corporelles	470	472	2 148	474	2 148		
Immobilisations financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	1 500	492	31 448	494	496	32 948

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
						IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		
Fonds commercial		495	497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546			
	Matériel de transport	550	552	554	556			
	Autres immobilisations corporelles	560	4 93	562	5 419	564	5 912	
TOTAL		570	4 93	572	5 419	574	576	5 912

**III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES** (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
		6	7	8	9

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 2 FRERES ETANCHEITE TOITURE

Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

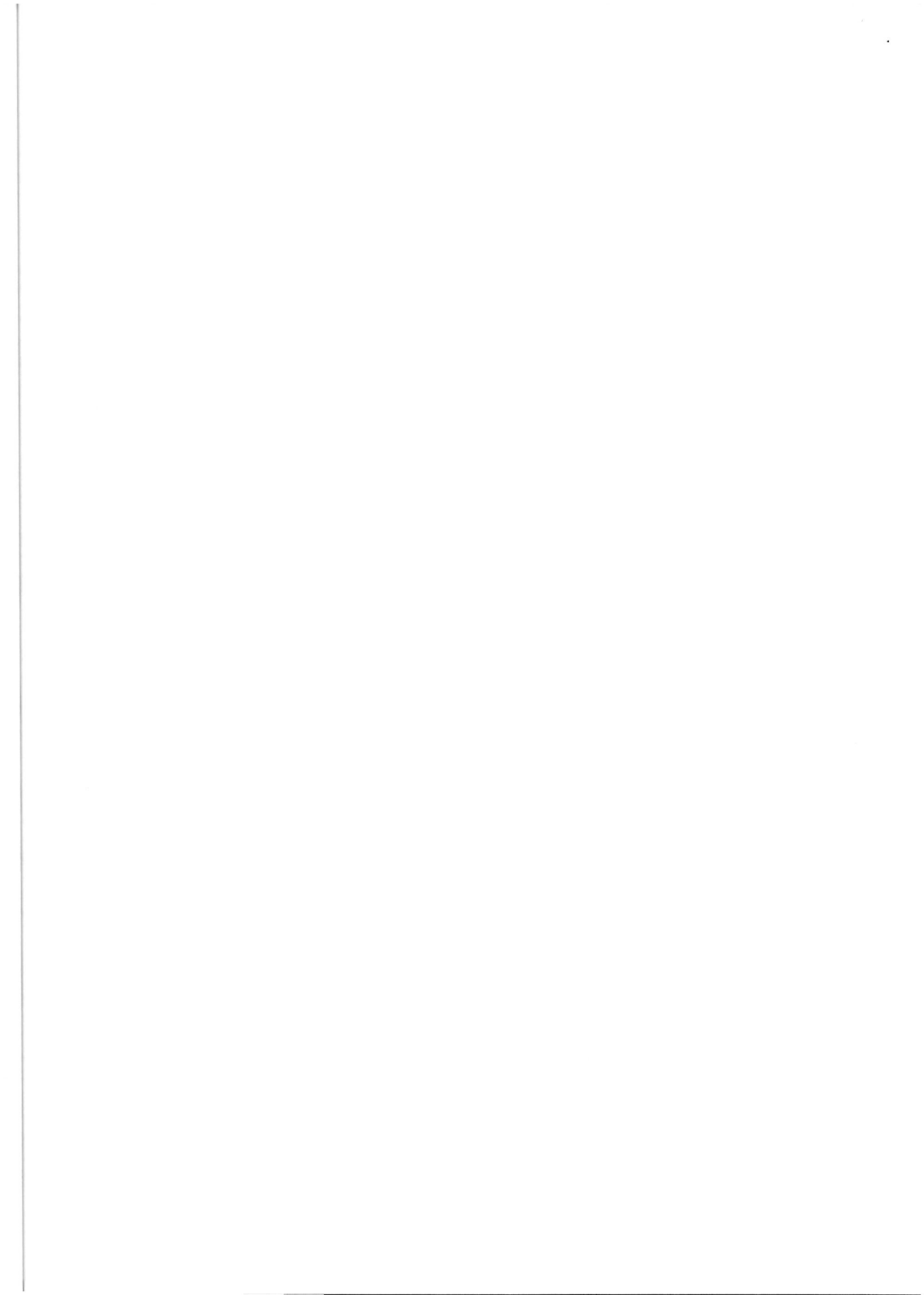
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
		982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Désignation de l'entreprise : 2 FRERES ETANCHEITE TOITURE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		1   2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	311 090
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		<b>TOTAL 1</b>	106 311 090
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		<b>TOTAL 2</b>	144
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	116 392
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	100 776
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	2 665
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		<b>TOTAL 3</b>	152 219 834
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137 91 256
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	91 256
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	du 160 au
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 8 0 2 3 1 9 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 FRERES ETANCHEITE TOITURE

ADRESSE (voie) 1 TOUR EUROPA

CODE POSTAL 94320 VILLE THIAIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

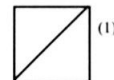
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 8 0 2 3 1 9 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 FRERES ETANCHEITE TOITURE

ADRESSE (voie) 1 TOUR EUROPA

CODE POSTAL 94320 VILLE THIAIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

**2 FRERES ETANCHEITE TOITURE**  
**TOUR EUROPA**  
**1 AVENUE DE L'EUROPE**  
**94320 THIAIS**  
**RCS CRETEIL 880231915**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE DU 30 JUIN 2022**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**-Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :**

Durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, la société a eu une faible activité mais à néanmoins dégagée un bénéfice du fait du faible montant des charges.

**-Evolution prévisible et perspectives d'avenir pour l'exercice ouvert au 01 janvier 2022 :**

Durant ce nouvel exercice ouvert au 01 janvier 2022, la société devrait avoir environ la même activité sans modification majeure.

**-Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :**

Depuis le 31 DECEMBRE 2021, il n'y a pas d'évènement majeur à signaler.

**RESULTATS-AFFECTATION**

**-Examen des comptes et résultats :**

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes habituelles aux règles et usages en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 311090,00 €.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élèvent à 61305,00 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élève au total à 286709,00 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 24381,00 €.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 24381.00 €.

Après prise en compte :

- des charges exceptionnelles de 1638,00 €
- des produits exceptionnels de 00,00 €
- des charges financières de 00,00 €
- de l'impôt sur les sociétés de 3657,00 € pour l'exercice 2021,

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 19086,00 €.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 19086,00 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	19086,00 €
- Pour un montant de 0 € au compte «Réserve légale» qui s'élève ainsi à 00 €	
- Pour un montant de 19086,00 € au compte « Report à nouveau» qui s'élève ainsi à 88918.00 €	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 91918,00 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le président

**2 FRERES**  
**ÉTANCHÉITÉ TOITURE**  
Avenue de l'Europe  
94320 THIAIS  
Tél. 06 59 61 75 25  
RCS 880 231 915

RECEIVED  
FARMINGTON  
MAY 10 1964

**2 FRERES ETANCHEITE TOITURE**  
**TOUR EUROPA**  
**1 AVENUE DE L'EUROPE**  
**94320 THIAIS**  
**RCS CRETEIL 880231915**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ANNUELLE DU 30 JUIN 2022**

**PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et annexe, arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La collectivité des associés approuve cette résolution et l'adopte à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice comptable d'un montant de 19086.00 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19086,00 €
- Pour un montant de 0 € au compte «Réserve légale» qui s'élève ainsi à 00 €	
- Pour un montant de 19086,00 € au compte « Report à nouveau» qui s'élève ainsi à 88918,00 €	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

La collectivité des associés approuve cette résolution et l'adopte à l'unanimité.

**TROISIEME ET DERNIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

La collectivité des associés approuve cette résolution et l'adopte à l'unanimité.

Le président, M. SAHIN Necmi

**2 FRERES**  
**ÉTANCHEITÉ TOITURE**  
Avenue de l'Europe  
94320 THIAIS  
Tél. 06 59 61 75 25  
RCS 880 231 915

**2 FRERES ETANCHEITE TOITURE**  
**TOUR EUROPA**  
**1 AVENUE DE L'EUROPE**  
**94320 THIAIS**  
**RCS CRETEIL 880231915**

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU**  
**30 JUIN 2022**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice comptable d'un montant de 19086.00 € de la manière suivante:

Bénéfice de l'exercice	19086,00 €
- Pour un montant de 0 € au compte «Réserve légale» qui s'élève ainsi à 00 €	
- Pour un montant de 19086,00 € au compte « Report à nouveau» qui s'élève ainsi à 88918.00 €	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022**

La collectivité des associés approuve cette résolution et l'adopte à l'unanimité.

Le président

**2 FRERES**  
**ÉTANCHEITÉ TOITURE**  
Avenue de l'Europe  
94320 THIAIS  
Tél. 06 59 61 75 25  
RCS 880 231 915